

L'Écho de Saint-Pierre-Aigle

Bulletin d'information municipale

Au sommaire de ce numéro

Le mot du Maire

**Retour en images sur
2026**

**Bien vivre à Saint-
Pierre-Aigle**

Fiches pratiques

**Les évènements à
venir**

**Reportage : la pierre
traverse les
générations**

Permanence du Secrétariat :
à la Mairie de Cœuvres, du lundi au
vendredi de 8h30 à 11h45 et le jeudi
de 16h30 à 18h45

Permanences des élus :
à la Mairie de St-Pierre-Aigle le jeudi
de 17h00 à 18h30



**Découvrez la nouvelle formule
de votre bulletin
d'information municipale**



Le mot du Maire

Chères Saint-Pierroises, Chers Saint-Pierrois,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous adressons à vous à travers ce nouveau bulletin municipal.

Avant toute chose, nous souhaitons vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée en nous élisant au conseil municipal. Cette confiance nous honore et nous engage. Être élu, c'est avant tout être au service de la commune. C'est écouter, échanger, être disponible et essayer, collectivement, de faire avancer les projets qui contribuent à améliorer notre cadre de vie.

Mieux communiquer est le premier objectif de notre mandat.

Communiquer, c'est d'abord s'informer. Ce bulletin a pour vocation de vous tenir informés des actions menées par la municipalité, des projets en cours et des rendez-vous à venir. Parce qu'une commune se construit dans la transparence, il est important que chacun puisse comprendre les décisions prises et les enjeux qui les accompagnent.

Communiquer, c'est aussi échanger. Au sein du conseil municipal, le dialogue est indispensable pour confronter les idées, enrichir les réflexions et prendre les meilleures décisions possibles dans l'intérêt général.

Enfin, communiquer, c'est créer du lien. Dans un village comme le nôtre, un simple bonjour, une discussion entre voisins, une écoute attentive ou une entraide spontanée participent à faire vivre cet esprit de convivialité auquel nous sommes tous attachés. Ces petits gestes du quotidien renforcent notre sentiment d'appartenance et font la richesse de notre commune.

À l'heure où les échanges passent souvent par les écrans, n'oublions pas l'importance des rencontres, de la parole et de l'écoute. Continuons à faire de Saint-Pierre-Aigle un village où chacun trouve sa place, où les générations se rencontrent et où le dialogue reste au cœur de notre vie collective.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et vous remercie de votre confiance, de votre implication et de votre attachement à notre belle commune.

Votre Maire, Baptiste BAZIN



La nouvelle équipe du conseil municipal



Retour en images sur 2026

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Restez connectés avec Saint Pierre Aigle grâce à **PanneauPocket** !



GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ

Mars :

La mairie accueille **Christopher LEQUEUX**, notre nouvel employé municipal. Christopher est en charge de l'entretien du village (tonte, élagage, etc), et des travaux courants. Il a fort à faire : notre village compte plus de 18 km de voirie, avec une forte végétation. Son emploi est partagé avec la commune de Dommiers : il travaille 3 jours sur Saint-Pierre, et 2 jours sur Dommiers.

PanneauPocket : c'est parti !

Vous êtes désormais 121 utilisateurs de cette application. Pratique, rapide, et gratuite, elle vous permet de rester connectés aux actualités de la commune.

Avril :

Le village accueille une étape du rallye du printemps, organisé par l'association Gar'age. Une cinquantaine de voitures anciennes se sont arrêtées le temps de l'étape sur la place de l'église.



Entretien de l'église

Nous avons dû couper l'arbre situé à droite de l'église, qui devenait menaçant pour la toiture.

Des infiltrations d'eau ont été observées sur les murs de l'église. Un survol en drone a permis de repérer que certaines gouttières étaient bouchées par l'accumulation de fientes de pigeons et divers végétaux.

Un nettoyage complet a été réalisé en interne en début d'été.

Nous avons également repéré que la toiture en tuile (d'origine) était endommagée à plusieurs endroits. Une entreprise est en train de chiffrer les réparations.

Enfin, un dossier pour rénover les vitraux est en cours d'instruction à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

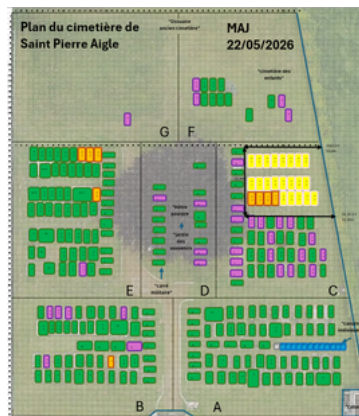


Mai :

Fauchage de sécurité des bordures de la commune. Ce travail de précision est indispensable pour sécuriser les voies de circulation. Cette opération est répétée en général 2 à 3 fois par an, avec le matériel de la mairie.



Un **inventaire du cimetière** a été réalisé. Nous avons dénombré 136 concessions, contenant 248 personnes enterrées. Ce travail a permis d'informatiser la carte de suivi du cimetière, et de délimiter l'emplacement des nouvelles parcelles. La commission travaux travaille sur l'organisation d'une grande journée citoyenne de nettoyage du cimetière cet hiver, avec la création d'un jardin du souvenir, autour du hêtre pourpre.



La **commémoration du 8 mai 1945** s'est tenue cette année dans notre village, rassemblant 70 personnes de Saint-Pierre-Aigle et de 4 communes voisines (Cœuvres, Dommiers, Laversine, Cutry).



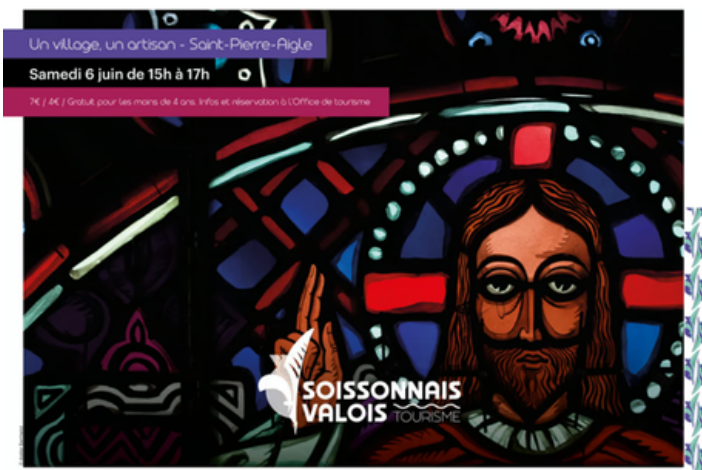
Brocante du village le dimanche 31 mai 2026

Une belle édition, avec plus de 300 ml d'exposants, du soleil, et pas de pluie ! Les frites fabriquées maison par l'association du foyer rural (110 kg de pommes de terre épluchées) ont rencontré un franc succès. Nous profitons du bulletin pour remercier les nombreux bénévoles du village, qui sont venus prêter main forte pour organiser la brocante.



Juin :

Une vingtaine de personnes se sont déplacées pour la visite “ **un village, un artisan**”, organisée par l’office de tourisme du Soissonnais Valois, avec l’aide de la commune. Cette visite a été animée par un guide conférencier, Frédéric SARTIAUX. La visite de l’église a permis de rester au sec pendant l’averse. Le retour du soleil a ensuite été plus propice à une courte balade vers les ateliers d’Elodie LEMAITRE (atelier Berthelot).



Rencontre avec la gendarmerie de Vic à la mairie : le commandant de la brigade de Vic-sur-Aisne, Christophe CAQUERET, et le commandant de la communauté de brigade de Soissons et Vic-sur-Aisne Romain MATHIEU. Nous avons échangé sur la problématique de vitesse trop élevée des véhicules dans le village : des contrôles radars seront programmés. Sur le sujet des incivilités et de la recrudescence des vols, ils conseillent de lancer une étude pour installer de la vidéosurveillance dans le village.

Juillet : fête du village

Merci d’être venus si nombreux à la fête du village : vous étiez près de 200 personnes à participer.

Nous espérons que vous avez passé un bon moment lors de cette belle journée, en musique, en partageant le plaisir de se rencontrer autour d’un bon repas, conclu par un magnifique feu d’artifice.

Nous remercions également les nombreux volontaires, venus aider le conseil municipal et le foyer rural à préparer cet évènement. Si vous souhaitez rejoindre l’équipe, et participer activement à animer la vie de votre village, n’hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir.

Et merci à Gérard pour la photo souvenir !





Fête du village 07/2026
Saint-Pierre-Aigle



Samedi 27/06 vers 23h30 : l'orage est tombé sur le village, avec de très fortes rafales de vent. Les dégâts dans le village sont importants : 6 rues bloquées et des coupures de courant, qui ont duré plus de 3 jours dans certaines rues. Dans le département, 56 000 foyers au total ont été privés d'électricité. Un grand merci à tous les conseillers et habitants qui sont venus spontanément aider à dégager les routes. Toutefois, il est important de rappeler quelques règles de sécurité (voir encadré ci joint)



Août 2026 :

Le nombre d'enfants prenant le bus a doublé lors de la rentrée de septembre 2026. Nous avons donc débuté des travaux sur l'abri de bus. Première étape : élargissement, démontage de l'ancienne bascule, création d'une seconde ouverture. Des travaux de bardage sont à venir cet hiver.



Défense incendie

Rencontres avec le lieutenant Mikael RICART (officier technique et logistique des sapeurs-pompiers de l'Aisne), puis Cyril BAILLIET, pour échanger sur la défense incendie. Le dernier rapport de contrôle du SDIS (mars 2026) fait état de plusieurs non-conformités : sur 14 hydrants (bornes incendie), 5 sont conformes, 5 sont non conformes et 4 sont HS. La plupart des défauts concernent un problème de pression (canalisation de taille trop petite, dénivelé de la commune, vétusté des bornes). Leur remplacement serait très coûteux. Une solution simple et moins onéreuse a été étudiée et validée : une poche souple de 120 m³ va être installée aux 4 chemins (rue de Cœuvres), derrière l'arrêt de bus. Ce nouvel équipement permettra d'assurer une défense incendie efficace, jusqu'à 400 m autour de son emplacement.



Bien vivre à Saint-Pierre-Aigle

Vivre dans un beau village, harmonieux, entretenu, paisible, où il fait bon vivre ne se décrète pas. Il est le fruit de nos efforts quotidiens, qui doivent être réalisés par chacun. Un rappel des règles élémentaires et des arrêtés en vigueur nous semble important, afin de maintenir cet objectif.

Le point propre



Ce point de rassemblement de poubelles (bacs jaunes, bacs individuels de déchets ménagers à clés, et bacs verts pour les verres) est **STRICTEMENT réservé** aux personnes disposant d'une autorisation de la mairie (principalement aux habitants des rues du village non accessibles au camion poubelle).

Incivilités, dépôts sauvages, non respect des consignes de tri... Les photos ci-dessous ont toutes été prises dans le village, et démontrent l'irrespect de certaines personnes, qui gâchent les efforts de la majorité qui respectent les règles. Face à l'augmentation des incivilités, la mairie a décidé de durcir le ton. Ayant reçu l'autorisation préfectorale, **une caméra de surveillance** a été installée au point propre. **Chaque infraction sera désormais filmée et fera l'objet de poursuites administratives.** À bon entendeur.



Point de collecte des déchets verts

Le seul endroit accessible à tous les habitants est le point de collecte des déchets verts. Il permet à tous les habitants de venir déposer leurs déchets verts (tontes, branches) sur le terrain communal situé derrière le point propre.



Fiches pratiques

Tarifs de location de la salle des fêtes

PERSONNES DE LA COMMUNE :

	Du 01 ^{er} mai au 30 septembre	du 01 ^{er} octobre au 30 avril
Week-end	290 €	340 €
Journée en semaine	190 €	220 €
Réunion	80 €	110 €

PERSONNES EXTERIEURES :

Week-end	450 €	510 €
Journée en semaine	270 €	310 €
Réunion	140 €	180 €

Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 23 Avril 2026 pour les locations non encore réservées.

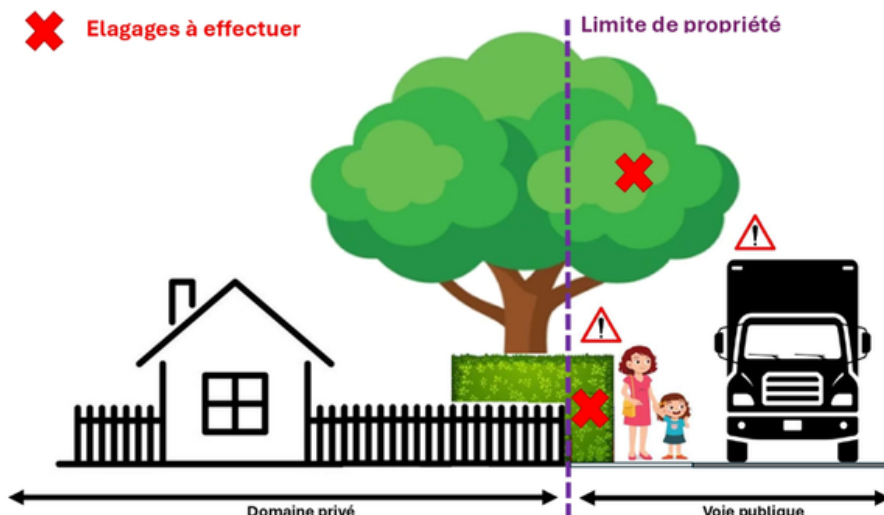
Un chèque de caution d'un montant de 500,00 € est à déposer lors de la signature du contrat.

Suite à l'application des nouveaux tarifs, le contrat de location est modifié.

Nuisances sonores



✗ Elagages à effectuer



Élagage

OBLIGATOIRE, en limite de propriété. La non-réalisation de ces travaux peut être dangereuse pour la circulation des piétons, et peut faire l'objet d'une amende.

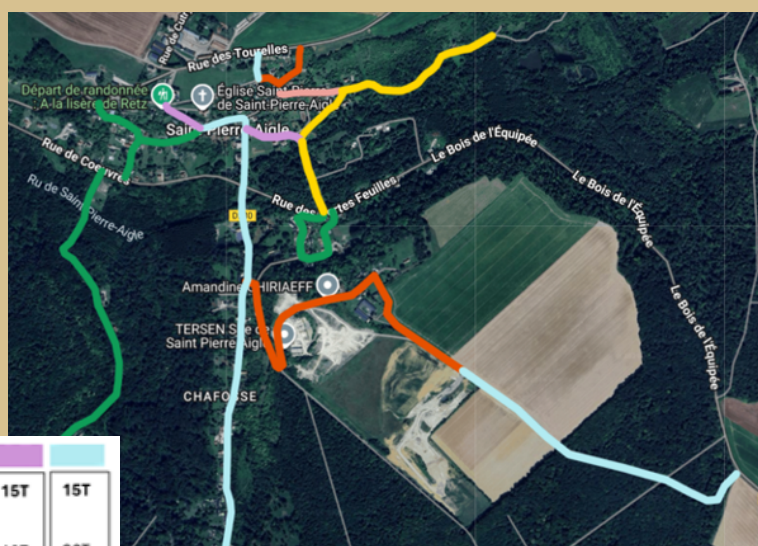
Afin de ne pas déranger la nidification et de reproduction des oiseaux, il faut éviter la taille du 16 mars au 15 août.

La période hivernale est la meilleure période pour faire l'élagage (moins de végétation). Certaines haies bien implantées nécessitent plusieurs tailles par an pour être maîtrisées.

Limitation de tonnage

Le village dispose de petites rues étroites et fragiles. Afin de limiter le vieillissement prématuré de la voirie, nous vous rappelons que l'accès à certaines rues est soumis à des limitations de tonnage.

La carte simplifiée ci-contre présente les tonnages maximum autorisés dans le village.

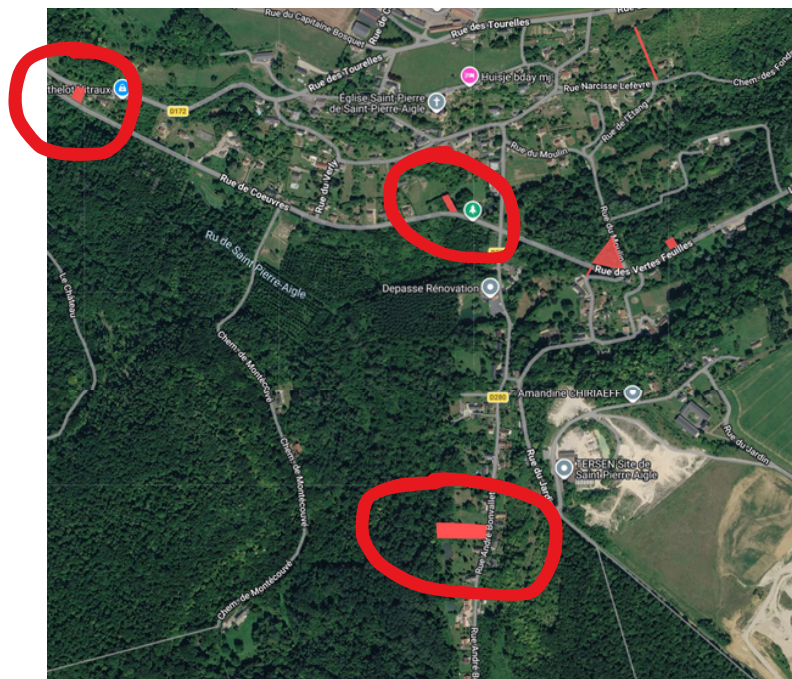


Interdit aux véhicules avec un PTAC dépassant →	3.5T	7.5T	7.5T	10T	15T	15T
Dérogation possible sous conditions aux véhicules dont le poids réel est inférieur à :	3.5T	12T	15T	15T	19T	26T

Terrains sans maître

La procédure d'acquisition des terrains sans maître est arrivée à son terme. Cette procédure a porté sur 8 parcelles cadastrales réparties dans le village. Les terrains sont désormais intégrés à l'actif de la commune. Les 8 terrains sont représentés en couleur rose sur la carte ci-dessous.

Le conseil envisage de mettre en vente 3 de ces terrains (entourés sur la carte d'un cercle rouge). Si vous êtes intéressés pour acheter un de ces terrains, vous pouvez envoyer votre demande à : mairie.coeuvres@orange.fr
La vente sera réalisée par l'office notarial Cimolini à Soissons.



Votre réseau de transport

Retrouvez toutes les solutions de mobilité proposées par Villéo-Retzéo, le réseau de transport de la Communauté de Communes Retz-en-Valois sur : <https://www.villeo-retzeo.fr>

Transport à la demande (TAD)

Ce service vous offre une possibilité de déplacement sur réservation depuis chaque commune du territoire vers le pôle de services et commerces le plus proche : Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne et Soissons.

N° vert 0 800 870 229



Vous souhaitez vous investir dans la vie associative du village ?

Rejoignez l'**association du foyer rural** de St-Pierre-Aigle : Pour organiser et animer la brocante, le ramassage des œufs de Pâques, la fête des voisins, le repas des anciens, participer aux activités du club le 2e jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h00, et bien d'autres activités => foyer.rural.spa@gmail.com

Rejoignez **APEV-SPA** : Association de protection du village de St-Pierre-Aigle, qui s'intéresse au patrimoine et à l'histoire de nos villages et notre environnement => apev.spa@gmail.com

Rejoignez le **réseau d'entraide** à St-Pierre-Aigle : Notre village est magnifique. L'espace et la tranquillité dont nous profitons sont de véritables atouts, mais la distance entre nos maisons peut parfois nous isoler, surtout lorsque nous vieillissons et devenons moins mobiles. Et si nous mettions en place un réseau d'entraide pour renforcer les liens entre voisins, partager nos compétences et nous soutenir au quotidien, selon les besoins de chacun ? Emma Devianne Noguchi souhaite lancer cette initiative et serait heureuse de recueillir vos idées, vos suggestions et votre énergie pour lui donner vie. Toutes les contributions sont les bienvenues : chaque geste, même modeste, peut faire la différence. Qui serait intéressé pour participer ou échanger à ce sujet ?

=> Ecrivez à Emma : emmanoguchi@gmail.com ou sur WhatsApp au +65 9424 4023.

NOUVEAUTÉ

Les évènements à venir dans le village



Vos autres rdv :

- Samedi 10 octobre 2026 : Repas des anciens, inscriptions auprès de foyer.rural.spa@gmail.com

- Printemps 2027 (date à venir) : journée citoyenne, opération nettoyage du cimetière

Reportage : la pierre traverse les générations

Installée rue du Jardin, la Société Nouvelle Saint-Pierre-Aigle, aujourd'hui dirigée par la famille HORCHOLLE depuis 2013, perpétue un savoir-faire local ancien : la taille et le façonnage de la pierre.

Dans l'atelier, les blocs de pierre calcaire, pouvant aller jusqu'à 25 tonnes sont lavés, et passent au banc, pour être découpés par tranches de 2-3 cm. Il faut compter 1 jour pour descendre un bloc entier ! Les pierres sont façonnées puis travaillées avec précision. Peu à peu apparaissent corniches, encadrements, marches, dallages ou pièces destinées à remplacer les parties abîmées d'un monument.

C'est un métier exigeant, fondé sur la précision, la patience et une parfaite connaissance du matériau. L'entreprise associe aujourd'hui les gestes traditionnels des tailleurs de pierre à des machines modernes. Les créations sont destinées à la restauration de monuments, mais aussi à des hôtels, des boutiques et différents projets architecturaux. L'entreprise a notamment participé au prestigieux chantier de restauration de Notre-Dame de Paris, en fournissant et en préparant une partie des pierres nécessaires à la restauration de la cathédrale.

